

DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le mercredi 11 juin à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme ANGELINI Nathalie.

Présents (13) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, CERANI Rachel, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, LIMONGI André, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, RAFFALLI Muriel, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Sylvie, SOULLARD Patricia.

Absents (10) : CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LEPORATI Maryline, MARTZOLFF Myriam, MATTEI Dominique, PACO dos SANTOS Sandrine, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2) : PACO dos SANTOS Sandrine donne pouvoir à CASTELLI Yannick.
CERVETTI Michel donne pouvoir à ANGELINI Nathalie

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en Exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 15	Séance du 11 juin 2025	Convocation le 05 juin 2025
---------------------------------	------------------------	--	------------------------	-----------------------------

Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

Objet – Budget principal, Décision Modificative n°3 (DM 3)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu d'effectuer la DM 3 afin créditer le chapitre 012 article 6455 permettant de mandater les prestations relatives à la couverture statutaire du personnel de la collectivité. Modification demandée par le Service de Gestion Comptable de Borgo.

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de modifier le budget principal comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses	
011 art. 6168 Autres	- 190 000,00 €
012 art. 6455 Cotisation pour assurance de personnel	+ 190 000,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 11 juin 2025

Le Maire
Yannick CASTELLI

